

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 23 juin 2015
No de dossier : 10887/115805.00151

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014 et du 1^{er} octobre 2015
Dossier : R-3879-2014 - Phases 3 et 4

Chère consœur,

La présente fait suite aux commentaires de Gaz Métro du 19 juin à l'égard des budgets de participation - Phases 3 et 4 (cote de pièce : B-0533) relativement au dossier cité en rubrique.

La FCEI est en désaccord avec les affirmations de Gaz Métro aux pages 2 et 3 de sa lettre comme quoi les débats en Phases 3 et 4 doivent éviter un examen détaillé des dépenses d'exploitation.

Gaz Métro cherche à limiter indument la portée de l'intervention de la FCEI. Gaz Métro ne respecte pas l'esprit et la lettre de la décision D-2015-029. (voir notamment les paragraphes 36 et 37, 54 et 55). Les « modalités » mentionnées par la Régie à ces paragraphes couvrent certainement l'examen utile des dépenses d'exploitation.

Le cas échéant, la Régie pourra clarifier jusqu'à quel niveau de détail doit-on aller lorsqu'elle fait référence aux « modalités » de la méthode alléguée et temporaire, dans cette décision précitée.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André Turmel".

André Turmel
AT/mb